L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

Bureaux, No 72 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.

VENDREDI, 20 JANVIER 1882.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nouvelle-Orléans, 20 janvier 1882.
—Temperature—Temps plus chaud, partiellement couvert, pluie tombée, vents du nord pendant la l'est et au sud, baromètre stationnaire et bas.

Température du 19 janvier 1882
Thermomètre de J. DUBOIS, Opticien.

	Fahrenheit	Centigrade
Heure du matin	46	8
3 P. M.	58	12
6 P. M.	55	11

Jeudi, 19 janvier 1882.

Température (Fahrenheit) dans les villes suivantes:

Augusta, Géo	66	Louisville, Ky	40
Atlanta	58	Memphis, Tenn	36
Galveston, Tex	68	Mobile, Ala	52
Cairo, Ill	39	Montgomery, Ala	53
Chattanooga, Tenn	50	Nashville, Tenn	39
Corinth, Miss	41	New Orleans, La	56
Davenport, Iowa	23	Omaha, Neb	18
Dubuque, Iowa	—	Pittsburgh, Pa	32
Galveston, Tenn	50	Savannah, Geo	54
Helena, Ark	44	St. Paul, Minn	14
Keokuk, Iowa	30	St. Louis, Mo	29
Key West, Fla	61	St. Paul, Minn	—
La Crosse, Wis	—	Vicksburg, Miss	41
Leavenworth, Kan	36	Yankton, D. T	—

Hauteur des eaux au-dessus de l'étiage (eaux les plus basses).

Augusta	14.02	Nashville, Tenn	51 11
Cairo, Ill	44.09	New Orleans	3 06
Chattanooga, T.	44.92	Omaha, Neb	—
Davenport, I.	4.02	Pittsburgh, Pa	9 02
Keokuk, Iowa	2 04	Shreveport, La	19.06
La Crosse, Wis	—	St. Louis, Mo	11.07
Leavenworth, K	4.02	St. Paul, Minn	—
Louisville, Ky	21.06	Vicksburg, Miss	40.04
Memphis, Tenn	34.04	Yankton	—

Eau-dessus du niveau des hautes eaux de 1874.
A. J. ARMSTRONG,
Private Signal Corps, U. S. A.

MARIAGES, NAISSANCES ET DECES.

Inscrits aux bureaux de santé dans les 24 heures

Mariages.

John Malley à Mlle Mary Frances Clarke,

Naissances.

Mme T J Stinson, un garçon, 21 oct.
John E Reid, une fille, 8 janv.
S Castiglione, un garçon, 16 nov.

Decès.

Mlle M A Garcia, 17 ans, 265 rue Dorgenois,
Richard John, 45 ans, 280 rue Clark,
Jas O Grah, 3 ans, 435 rue Julia,
H B Briggs, 43 ans, 278 rue Première.

Voyageurs arrivés aux principaux hôtels.

CITY HOTEL

Rest Hudson, St Mary, T Weiss, Farmerville, R L Tanchill, Winfield, E D Miller, A B Irion, Marksville, J B Shaw, C P Salfour, J W Simms, Wm T Ivey, Lac, E Richmond, Washington, D G; H Hunter, L E Ellis, Boston; C L Rood et femme, Evansville; A W Stewart, St Louis; M Liddell, Catahoula, J W Willis, B F Cowper, W D Jenkins, W Church, Natchez, Frank Johnston et femme, Jackson, J W Atkins, mme Annie Van Vactor, Mlle Sallie Anderson, Canton, mme F Anderson, mme E Anderson, Greenville, W M Morris, miss; E B Maguire, Clan; Jno S Cunningham, St Louis; Jas O Friend, noble; mme Jas Payne, Amite City, Robert W Harris et femme, Jas H Hansen, N Y; R H Prow et femme, Chicago; J Cohen, Crockett.

Cour criminelle de district.—A la section A. (juge Roman)—M. Boudro, Elphège Poche, Austin O'Malley et Alphonse Laurent se sont reconnus coupables de port d'armes cachées. Ils ont été condamnés à $2 d'amende.

Alex. McDonald, prévenu de voies de fait, s'est déclaré innocent.

Le jugement de John O'Neil, accusé d'avoir, le 24 décembre 1880, tué Augustus Burke, a été remis sans fixation de date. On ne souvient peut-être que, le 26 mars 1881, John O'Neil a été convaincu d'homicide par un jury de la cour criminelle de district; la cour suprême vient de lui accorder une nouvelle audition de cause.

A la section B, (juge Luzenberg)—Il n'y a pas eu de séance.

Cour du recorder Mittenberger.—Ed Curtis, c. qui a garrotté et volé M. Dominique Fouret et M. Walter J. Hare, et dont *Fabelle* d'hier matin a annoncé l'arrestation, a été envoyé en prison où il restera jusqu'au jour de l'instruction. Il n'a pas pu fournir un cautionnement de $8000.

Peter McDonald, prévenu d'être dangereux et suspect, a été envoyé à la même prison en attendant l'interrogatoire. Il n'a pas pu donner un cautionnement de $500.

Annie Reed, convaincue d'ivresse; Della Smith et Annie Williams, de bris de paix; Bill Johnson, de bataille et de bris de paix—ont été condamnés à $10 d'amende ou vingt jours de geôle de police.

John Threadgill était prévenu d'être entré dans une maison où, d'après Maggie Clay dans l'intention de la tuer; le fait n'ayant pas été prouvé, Threadgill a été renvoyé de la plainte, mais le magistrat l'a condamné à $20 d'amende ou trente jours de détention à la geôle de police, pour avoir troublé la paix.

Alice King a été envoyée à la cour criminelle de district, sous prévention de voies de fait. Cautionnement de $250.

L'interrogatoire de Jules Lawrence, c. accusé du meurtre de George Heines, c; celui de George Washington et de Tilly Jones, prévenus de complicité—a été remis sans fixation de date, Lawrence n'ayant pas encore été arrêté.

Johnnie Jackson a été condamné à $10 d'amende ou dix jours de geôle de police, pour bris de paix.

Ella Smith, convaincue de bataille et de bris de paix, a été condamnée à $20 d'amende ou trente jours de détention à la même geôle.

Joe Lewis ou Aleck Williams et Alfred Savage étaient accusés de voies de fait; le premier a été acquitté; le second a été envoyé à la cour criminelle de district. Cautionnement de $250.

Cour du recorder Davey.—Sam Lewis et Hy. Hurdy, accusés de voies de fait, ont été envoyés à la cour criminelle de district. Cautionnement de $250.

Lizzie Gallagher, convaincue d'ivresse et de bris de paix; Victor Bell, de vagabondage—ont été condamnés à $10 d'amende ou vingt jours de geôle de police.

Walter L. Smith a été requis de donner un cautionnement de $250 pour répondre de sa bonne conduite durant six mois. Il est accusé d'avoir insulté une dame.

Excursion d'essai du bateau Alexis Dumesnitery.—Hier, à 2 heures 1/2, a eu lieu la première excursion du nouveau bateau-ferry de la rue Jackson. Une centaine de personnes, dames et messieurs, avaient été invitées à cette fête et y ont pris part. On savait que le nouveau bateau était la propriété de M. Alexis Dumesnitre, mais on ignorait le nom qu'il devait porter. Le secret avait été gardé à cet égard.

Il y avait en déjà le Samuel Peters, puis le Gretna, puis le Gén Lafayette, le Kepper, la Belle Lee, le Hunter Lee, la Favorite; de longues discussions avaient eu lieu pour le nom que devait porter le nouveau bateau.

Après de longs débats, le choix avait été laissé au capitaine John B. Dumesnitre, fils de propriétaire. Un cri de joie a été jeté par tous les invités, quand la cot lu sur le drapeau hissé au moment du départ le nom de M. Alexis Dumesnitre, le père du capitaine.

Ce nom a été accueilli par des bravos unanimes.

Bientôt le signal du départ a été donné. Le bateau a descendu immédiatement le fleuve, salué sur son passage par tous les remorqueurs et les bateaux à vapeur mouillés le long de la rive.

L'Alexis Dumesnitre a descendu le fleuve jusqu'aux Abattoirs, où il est resté pendant une heure et demie pour laisser aux invités le temps de visiter cet immense établissement, puis il est retourné triomphalement à son quai de la rue Jackson; la traversée a été une partie plus joyeuse. Il y avait des gâteaux à profusion.

Après l'excursion, il y a eu chez M. G. Tujague, en face du marché français, un magnifique souper auquel avaient été invitées les membres de la presse. M. G. Tujague a reçu ses hôtes avec l'empressement et la cordialité qui ne lui font jamais défaut. Délicieux, ce souper où les vins et le champagne ont coulé à flots.

Le bateau l'Alexis Dumesnitre a été construit à Algier par MM. Ch. Wentworth et Cie.

Les officiers du bateau sont:

John B. Dumesnitre, capitaine; Edward James et Peter Mentz, pilotes;

Philippe Lawrence et Basile Lwis, ingénieurs;

Wm. Simgris, second;

M. Breitsinger, gardien; Alexis Henry, chauffeur.

Voici les noms des dames et demoiselles qui étaient à bord:

Mlles Blanche Dumesnitre, Mary Gugel, Delia Mattheras, Louise Miller, Lulu Miller, Julie Bailey, Lizzie Von Hoven, Gabriel Marchal, Sophie Gugel, Aggie Vesing, Mmes L. Duco, A. Dumesnitre, J. Miller, E. Rogers, M. Gugel, J. Jackson, L. B. Drufel, J. B. Armstrong, Ava Hillsontrand, Ch. Lawrence, C. Wentworth, J. Bonnel, J. Alakamm.

Paragraphes—Nous prions la société Union Española de bienfaisance mutuelle—M. Thomas Jorda, président, M. Manuel Castello, premier vice-président, M. José Vanta, second vice-président, M. J. B. Dasnagles, trésorier, M. A. A. Galas secrétaire, M. J. F. Ferrer, grand marshal—de la gracieuse invitation qu'elle nous adresse à l'occasion de son quatorzième anniversaire, qui sera célébré, dimanche prochain, 22 du courant, par une procession et un banquet. Le cortège partira, à onze heures et demie, de la salle de la société, coin des rues St Claude et Dumaine, et le banquet sera lieu à la salle de l'Union Française, rue des Remparts, entre Dumaine et St Philippe.

—Hier matin, à 7 heures, le corps de Wm. P. Jester, c., a été trouvé la face contre terre, dans le ruisseau du coin des rues Romparts et Delord. D'après nos informations, le défunt est parti, ivre, à minuit et demi, d'une réunion d'une loge pour se rendre chez lui. On croit qu'il a dû tomber dans la rigole et s'est noyé. Le coroner Le Monnier a fait la levée du cadavre. Le juri d'enquête a constaté un accident.

—John Threadgill, c, accusé d'être entré chez Maggie Clay, avec effraction, de l'avoir battue dans l'intention de la tuer, a été arrêté dans la rue de la Douane, entre Tréme et Franklin.

—Hier matin, des voleurs se sont introduits dans la cour de la résidence de Mme Philippe Momuse, No 197 de la rue d'Orléans, près Villeré. Ils ont été effrayés par la police.

—Un chien qui avait mordu Adam Exnicious, âgé de cinq ans, a été tué à Pauxcoignare St-André et Franklin.

—Le sergent Donovan est arrivé, hier soir, à sept heures et demie, de Natchez, Mississippi, à bord du bateau à vapeur Natchez, avec Matt Minor, c, qui a blessé le caporal Driscoll, au coin des rues Toulouse et Marais. Minor après avoir blessé le caporal qui le conduisait à la station n'est rendu chez lui où il a changé de linge avec Ed. Curtis, (le garrotteur, dont nous parlons ailleurs), qui l'a amené le lendemain à bord du Robert E. Lee; c'est un nègre employé à bord du bateau qui a reconnu Minor; il en a informé le second du bateau, tandis que le Lee montait le fleuve, et a dit que si on lui donnait $25 il dirait où était Minor; le second lui ayant promis de lui donner le montant, l'est armé de deux pistolets et s'est rendu près de Minor qui dans le moment dormait, ayant un pistolet à la main. Il a mis Minor en joue, l'a réveillé et lui a ordonné de se rendre. Minor se voyant pris s'est constitué prisonnier. On l'a mis aux fers; à l'arrivée du bateau à Natchez on a télégraphié à M. Boylan, chef de la police que Minor était arrêté et écroué à la prison de Natchez. Mardi dernier Minor ayant eu que le sergent Donovan était arrivé pour le chercher a essayé avec d'autres prisonniers de s'échapper de prison; on les a découverts tandis qu'ils creusaient un chemin souterrain. Hier soir, quand Minor a été écroué à la station du Port, il a prié un agent de police de prévenir Curtis qu'il était arrêté et de venir le voir ce matin, à la cour du recorder Mittenberger. Il ne se doute guère que son ami Curtis est à la prison de paroisse sous prévention d'avoir garrotté et volé deux citoyens.

—Le gouverneur a nommé, hier, M. Robert Brewster, shérif des cours criminelles pour remplir sa propre vacance. M. Brewster n'avait pas rempli les formalités voulues.

—Hier matin, à sept heures, Carlo Manuel, charpentier de "l'Edward's" amarré au pied de la rue Espagne, s'est grièvement blessé en tombant dans la cale du steamer. On l'a transporté à l'hôpital.

—Mme Louis, qui a été blessée par son beau-frère, il y a de cela trois semaines, sur l'habitation Truck dans la paroisse Red River, est arrivée en ville, hier matin, avec M. Thompson, qui la ramène à sa famille dans l'Alabama.

—Hier soir, à sept heures, une rixe a eu lieu, dans la rue Tréme, près Bienville, entre Marie Taylor et Ella Gray, toutes deux de couleur; la dernière a été grièvement blessée à l'aponeur et au bras gauche. On l'a transportée à l'hôpital.

—Un feu a été promptement éteint, hier, vers deux heures de l'après-midi, au No 249 de la rue Delord; les dégâts sont de soixante-quinze piastres.

—Hier, à une heure et demie de l'après-midi, Annie Cavanagh et Birdie Lee se sont battues dans la rue Dryades, près Perdido. Annie a été légèrement blessée à la tête par Birdie Lee qui s'est enfuie.

—Wm Diaz, accusé d'être entré, nuitamment, chez M. O. Nobles, No 277 de la rue des Magasins, et d'y avoir enlevé du linge et des bijoux, a été arrêté, hier soir, au coin des rues Calliope et Magasins.

—Des voleurs ont essayé de s'introduire dans la résidence de M. W. G. McConnell, rue Toledano, entre St. Charles et Prytania; ils ont été effrayés par M. McConnell.

—Extrait d'un article de M. Emile Frat, dans le *Journal du Havre*, sur les constructions navales en France:

M. Dupuy de Lôme a déclaré, que nos chantiers et ateliers français exécutaient les ouvrages des grands paquebots et leurs machines motrices, au moins aussi bien que les meilleurs chantiers anglais et avec bien plus de soin qu'on n'y met dans les chantiers étrangers de second ordre.

En ce qui concerne notre puissance de production annuelle, il a établi: que les ateliers de la Compagnie des Forges et Chantiers de la Méditerranée, à La Seyne et au Hâvre, sont, dès à présent, en mesure de construire, par an, 38,000 tonnes de jauge nette de grands paquebots, en affectant toute leur puissance de production; que l'établissement de la Compagnie des Messageries maritimes, à la Ciotat, peut, de son côté, produire 8,000 tonnes de jauge nette de grands paquebots par an. Cela fait, pour ces deux Compagnies seulement.—que M. Dupuy de Lôme connaît parfaitement, puisqu'il en est administrateur—une puissance de production actuelle de 46,000 tonnes de jauge nette par an.

Il estime que les autres chantiers; de Bordeaux, de Nantes, de Saint-Nazaire et du Havre, peuvent produire, aussi, à peu près 46,000 tonnes de jauge nette. Ce qui porte, dès à présent, la faculté de production des chantiers français à un total de 92,000 tonnes de jauge, sans compter encore les nouveaux chantiers qui vont s'établir incessamment au Havre et à Saint-Nazaire, sous l'heureuse influence de la loi qui a accordé des primes à la construction.

Il résulte de ce qui précède, que les chantiers et ateliers français sont largement en mesure de produire la totalité des paquebots nécessaires à nos lignes postales, tout en laissant la part des autres travaux dont ils pourraient aussi indûment être chargés. Il importe donc aux intérêts généraux du pays que ces constructions soient confiées aux chantiers français.

M. Dupuy de Lôme estime que les prix de revient de nos navires, en France [défalcation faite même de la prime aux constructeurs], ressortent, en moyenne, de 13 à 14 0,0 plus cher que les prix des bons constructeurs anglais et sont souvent à plus de 25 0,0 au-dessus de ceux des constructeurs anglais de second ordre qui livrent des navires à bas prix, mais trop souvent aux dépens de la qualité.

Cette différence tient principalement: aux prix des fers qui sont bien plus élevés en France qu'en Angleterre; à ce que la plupart des chantiers anglais, à la suite d'une longue prospérité, ont déjà leur valeur amortie; et, aussi, à ce que leurs frais généraux, répartis sur une énorme production, sont moindres par tonne.

C'est pour éviter que les subventions payées par les contribuables français n'aillent enrichir les constructeurs anglais, que la commission des services postaux a introduit, dans les nouveaux cahiers de charges des lignes postales subventionnées, la clause, d'après laquelle, l'intérêt même des concessionnaires sera de faire construire leurs navires en France.

C'est une mesure qui, nous n'en doutons pas ne pourra qu'être généralement approuvée.

On écrit de Paris, au *Journal du Hâvre*:

"Les actionnaires de la Banque de France ne seront pas contents; le bilan, publié officiellement, leur annonce un dividende de 175 fr. pour le deuxième semestre de 1881, et on ne leur distribuera que 135 fr.; en leur retient 40 fr., pas en vertu des statuts, assurément; personne ne s'en plaint, mais, les actionnaires M'avaient droit qu'à 100 fr. la Banque aurait bien alors faire parler ses statuts et faire rentrer ses actionnaires dans leur observation réglementaire."

L'Autre est un ci-dis[illegible] ce d'ar[illegible] Il n'y en a qu'un [illegible] ce, et c'est, sauf erreur, l'ex-[illegible] chanter, [illegible] Jeanne.

DEPECHES
Télégraphiques
TRANSMISES A L'ABEILLE

FRANCE.

Le comité de révision de la constitution.

Paris, 19—Un comité de trente-trois membres a été choisi par la Chambre des députés pour examiner le projet de révision de la constitution. Il compte une grande majorité de partisans de la révision générale et non restreinte. Ils sont également opposés au scrutin de liste.

Le comité de révision de la constitution hostile au projet.

Paris, 19—32 membres sur 33 dont se compose le comité de révision de la constitution, sont hostiles au projet du gouvernement. Le vote en leur faveur a été dans la proportion de 2 à 1 dans les bureaux. Les journaux ministériels disent que le gouvernement fera de l'adoption du projet une question de cabinet et en refusera toute modification.

Le cabinet Gambetta menace de donner sa démission.

Paris, 19—Les membres du cabinet sont fermement résolus à donner leur démission si la chambre n'adopte pas dans son entier le projet de révision.

Panique à la Bourse de Paris.

Une dépêche de Paris au Standard dit que: immédiatement avant la clôture de la Bourse, les actions de l'Union générale sont tombées de 225 francs, ce qui a produit une panique.

Une dépêche de Paris au Times dit: Bien que tous les paiements aient été effectués, il ne faut pas croire que tout soit remis en ordre. Il est évident que de nombreux engagements qui ont échappé au danger momentané peuvent bientôt provoquer des crises.

Mobilisation des réserves en Autriche.

Vienne, 19—La seule mobilisation de l'armée que l'on attend est un appel graduel des réserves des bataillons qui se trouvent déjà dans les districts en rébellion.

Adoption en seconde lecture de la motion Windthorst.

Berlin, 19.—Hier, au Reichstag, après une courte discussion, la motion de Herr Windthorst, abrogeant la loi qui interdit l'exercice des fonctions ecclésiastiques sans l'autorisation du gouvernement, a été adoptée, en seconde lecture, à une aussi forte majorité que la semaine dernière. Les éléricaux sont dans l'exaltation.

Démission de M. Sella comme membre de la chambre des députés d'Italie.

Rome, 19—Aujourd'hui, à la Chambre des députés, a été lue une lettre de signor Sella, ex ministre des finances, donnant sa démission de membre de la chambre.

Signor Depretis, président du conseil et les députés de toutes les nuances politiques ont, d'une voix unanime, exprimé le regret de cette retraite d'un homme qui a rendu de véritables services au pays.

La Chambre n'a pas accepté la démission de M. Sella.

Procès de nihilistes.

Vienne, 19—La Presse dit: l'Acte d'accusation contre les nihilistes dont le procès doit commencer à la ville de janvier, couvre 31 pages et requiert la peine de mort. MM. Mourravieff et Ostroff ki, procureurs généraux, conduiront la poursuite.

Départ de M. Matias Romero pour Washington.

Mexico, 17, viâ Brownsville, 19—L'Hon Matias Romero part pour les Etats-Unis, dimanche. Bien qu'il n'ait pas accepté le poste de ministre à Washington, on suppose qu'il a une mission spéciale relativement aux affaires du Mexique.

Le vapeur Bristol à Halifax.

Ha'ifax, 19—Le vapeur Bristol allant de la Nlle-Orléans à Liverpool, resterra ici une semaine pour réparations à son hélice. Il a été mis en dock pour décharger une partie de sa cargaison.

WASHINGTON.

Affaire Guiteau.

Washington, 19—A l'ouverture de la séance, Guiteau prend la parole, comme à l'ordinaire; il appelle l'attention sur la récente décision de la cour d'appel de New York. Au nom du peuple américain, au nom de la justice américaine, il désire remercier les juges de la cour d'appel.

M. Scoville reprend alors sa plaidoirie. Il se plaint de ce que la poursuite n'a pas appelé le detective McElfresh, parce que son témoignage est été utile au prisonnier.

M. Scoville' continue aujourd'hui le système adopté jusqu'ici par lui, tendant à prouver la moralité du prisonnier et à démontrer que toute sa vie est une série de preuves de l'absence complète de responsabilité dans son jugement. Il attaque la communauté d'Oneida et les habitudes vicieuses qu'elle développait.

La défense ne peut citer en témoignage tous ceux qui y ont vécu, mais, dit M. Scoville, ayant à sa disposition le télégraphe et toute la puissance du gouvernement, si l'on avait pu trouver trace d'habitudes vicieuses et immorales dans Guiteau, durant les six années qu'il a passées dans cette communauté, la poursuite n'aurait pas manqué d'en tirer parti. Si elle ne l'a pas fait, c'est qu'elle ne le pouvait pas.

Lui-même a été souvent interrompu, troublé par la poursuite, que ses arguments en ont souffert; le fil de ses raisonnements a été souvent brisé, et il a été quelquefois difficile de trouver ensuite dans ses idées, de la logique dans ses arguments.

Il est bien entendu que la défense, après la plaidoirie de M. Scoville, demandera de nouveau à la cour de laisser parler Guiteau. Si la cour le permet, ce sera un jour de plus absorbé par cette affaire. Elle ne sera guère livrée au jury avant mercredi prochain.

CONGRÈS.

Sénat.

Washington, 19,—Sur motion de M. Davis. Ill, le bill ayant pour but de permettre au juge Hunt de la cour suprême, de prendre sa retraite a été adopté par 41 voix contre 14.—Le bill de consolidation de M. Sherman est remis en discussion, et M. Salisbury prend la parole.

M. Ingalls fait des efforts infructueux pour obtenir un vote d'épreuve sur le bill en discussion, et les débats sur la question continuent.

M. Windom parle contre le bill.

M. Hill, Gle, dit que le secrétaire Windom en transformant les 5 et 6 p c en 3 1/2 p c a agi inconstitutionnellement.

M. Hawley, du comité des chemins de fer, demande de renvoyer au comité le bill qui ratifie la décision du conseil général de la tribu des Choctaw accordant à la compagnie du chemin de fer de St-Louis et San Francisco le droit de passage pour une ligne de fer et celui d'une ligne télégraphique à travers la région occupée par elle. La protestation officielle des Chickasaw et autres documents présents depuis que le bill a été mis à l'ordre du jour n'ont pas paru devant le comité.

Il croit que la mesure doit être discutée de nouveau à un point de vue différent. Une forte opposition est faite à la motion, surtout de la part des sénateurs Maxey et Coke; la raison de cette opposition, c'est que le retard apporté au vote du bill serait fatal à Guiteau. M. Hawley modifie alors sa motion. Il demande que quand il aura été l'objet d'un rapport, le bill reprenne sa place sur l'ordre du jour.

A 4 heures 20 le Sénat s'ajourne à lundi, après une courte session exécutive.

Chambre.

Des bills sont rapportés par le comité des réclamations pour rendre à l'Etat de Georgie certaines sommes d'argent versées par cet Etat pour contribuer à la défense commune en 1777. Ordre de jour.

Un bill est aussi rapporté par le comité des affaires navales pour l'achat d'un lot de terrain situé en face du chantier de navires de Gosport—Renvoyé au comité général.

La Chambre reprend la discussion du rapport du comité des réglements qui augmente le nombre des membres de certains comités. Cette discussion occupe la plus grande partie de la séance.

M. Robeson y devient le point de mire de nombreuses plaisanteries.

Plusieurs membres tent o[illegible] à l'amendement présenté, hi[illegible] M. King, de la Louisiane, ayan[illegible] but de donner au comité des [illegible] du Mississippi le même droit [illegible] ceux des autres comités.

Un homme vient de disparaître qui, au cours d'une longue existence, vit l'humanité sous un de ses plus désolants aspects.

Cet homme, c'est le docteur Brierre de Boismont, le célèbre aliéniste, qui tint pendant quarante ans une maison de santé où furent enfermés bien des fous illustres.

C'est chez lui que ce pauvre Donizetti fut prisonnier, quand son génie sombra dans l'affreuse nuit sonquel il devait succomber. Accroupi tout le jour, marchant par instants à quatre pattes comme un animal, hagard, bestial, Donizetti était navrant à voir.

Deux ou trois fois seulement des lueurs d'intelligence lui revinrent, et un de ces amis m'a raconté à ce propos une anecdote d'une poignante singularité.

Donizetti était dans le jardin où les fous promenaient leur hébétement. Comme toujours il regardait sans voir et marchait droit devant lui en gesticulant dans l'air. Soudain un orgue de Barbarie passe par là et s'arrête. L'orgue se met à moudre, devant la maison voisine, l'air de *Lucie: O bel ange*.

Donizetti tout à coup redresse la tête. Il comprend. Il reconnaît et se met à accompagner l'orgue en chantant intégralement l'air célèbre. Puis il fond en larmes en murmurant:

—Pauvre Donizetti! pauvre Donizetti! Il est mort! il est mort!.....

Cinq minutes après, l'incendiaire brouillard avait de nouveau envahi ce cerveau en ruines. Ce fut la dernière lueur de pensée qui l'éclaira.

Donizetti mourut le mois après.

—Le *Times* de Londres consacre un important article au traité de commerce franco-anglais.

Suivant lui, il aurait été convenu que les réunions des commissaires anglais et français, pour l'élaboration du traité, recommenceraient de suite. Malgré cette nouvelle, qui lui a été adressée de Paris, le *Times* trouve que les dispositions manifestées par le gouvernement français, et les concessions faites par lui, jusqu'à ce jour, ne sont pas entièrement satisfaisantes pour l'Angleterre. "Les points qui restent à régler ne sont pas, en effet, de simples détails, mais, au contraire, des questions d'une certaine importance."

Toutefois, le Times se montre satisfait de voir que les choses soient assez avancées pour permettre la reprise des pourparlers entre les négociateurs. Il espère que le gouvernement français ne tardera pas à comprendre la nécessité de conserver un traité ne gênant pas outre mesure les objets de fabrication anglaise, et portant, au contraire, rédaction de droits sur un certain nombre d'articles.

—Le prince de Jouaville a failli être victime d'un accident de chemin de fer, dont les suites n'ont, heureusement, pas été sérieuses.

Le prince avait pris, à Chantilly, le train venant de Cologne, et se dirigeait sur Paris. Ce train, lancé à toute vitesse, venait de franchir la gare de Saint-Denis, lorsque les ouvriers occupés sur la voie aperçurent un immense tourbillon de poussière à la queue du train, puis un wagon de 2e classe, qui faisait des soubresauts désordonnés sur la voie.

Ils poussèrent des cris, pour attirer l'attention du mécanicien. Déjà, les voyageurs s'effrayaient et montraient leurs figures inquiètes aux portières. Il ne pouvaient songer à descendre à cause de l'effrayante rapidité du train.

Le mécanicien, averti par les gestes des ouvriers de la voie reconnut bien vite le péril, et arrêta son train, au moment où il entrait dans la gare de la Plaine-Saint-Denis. On reconnut alors, qu'un essieu rompu avait fait dérailler le wagon de 2e classe. Tous les voyageurs descendirent de wagons, et gagnèrent Paris par le train nord-ouestaire.

Ligne de carrottiers et omnibus Jackson.

Les cars de cette ligne partent de la rue Baronne, près du Canal, à deux lieues de la station de City. Ils stationnent en face de Grunewald Hall. Les lignes à double voie jusqu'à Carrollton par la rue Baronne, le Cercle Tivoli et l'Avenue St-Charles. Dans le Cercle Tivoli s'élève un monument à la mémoire de Lee, le grand général confédéré.

Il y a, à Napoléon Avenue, une station où s'arrêtent les wagons traînés par les chevaux pour être remplacés par des voitures dont la puissance motrice se compose d'une petite locomotive sans feu, qui se charge de vapeur à Carrollton. Cette ingénieuse invention est due à feu le Dr Lamm. On gagne ainsi Carrollton que l'on sépare de Napoléon Avenue du reste de la Nlle-Orléans et qui en est maintenant un faubourg. La distance de la rue du Canal à Carrollton est d'environ sept milles. Aux stations de Louisiana Avenue et de Napoleon Avenue sont des embranchements qui les relient au Mississippi.

Il y a aussi des cars qui partent de la rue Baronne, en face de Grunewald Hall, suivent la voie, par la rue Baronne et l'Avenue St-Charles, jusqu'à la rue Jackson dans laquelle ils s'engagent alors pour gagner le fleuve par un embranchement double.

Ligne de l'Esplanade et du Pont du Bayou.

Les cars de cette ligne partent de la rue du Canal, descendent la rue des Remparts et longent la rue de l'Esplanade jusqu'au pont du Bayou: distance, trois milles environ. Ils reviennent par le même chemin, la voie étant double.

La rue des Remparts et la rue de l'Esplanade sont deux des plus belles rues de la Nlle-Orléans: elles sont larges et bordées de maisons élégantes et en général fort bien construites.

En traversant le pont du bayou on trouve de l'autre côté des cars prêts à partir aussitôt que l'on aura transporté au Half-way House et de là à la station de City par la rue du Canal.

Sur le parcours de la ligne de l'Esplanade, et près du Bayou, se trouvent les Parcs Franklin et Bienville, les Expositions de l'Etat de la Louisiane et de la Louisiana Jockey Club a établi un champ de course. De l'autre côté du Bayou, la ligne qui conduit au Half-way House longe le City Park dont les chênes séculaires forment une épaisse forêt.

Ligne des rues Remparts et Dauphine.

Point de départ: rue du Canal. La route en fait par la rue des Remparts jusqu'à la rue de l'Esplanade, celle-ci jusqu'à la rue Dauphine, et la rue Dauphine jusqu'à la rue Pologne, dans le 3e district, où se trouve la station. Le retour s'opère par la rue des Remparts et la rue du Canal.

A la station de la rue Pologne, il y a des cars qui vont jusqu'aux Abattoirs en passant devant les Casernes fédérales. Pour la route entière, de la rue du Canal aux Abattoirs, on ne paie que 5 cents.

Ligne de la Levée et des Casernes.

Les cars partent de la rue du Canal, vis-à-vis la Douane; ils s'engagent dans la rue Peters, qui devient ensuite Victoria et Levée, et atteignent la rue d'Elysien, 3e district, qu'ils suivent jusqu'à la rue de Chartres pour gagner la rue Pologne où se trouve la station. Là, les personnes qui veulent se rendre au Coutoir des Ursulines, aux Casernes ou aux Abattoirs, qu'ils prennent le car affecté à ce service, comme ci-dessus.

Les voitures de cette ligne passent devant la Place Jackson, la Cathédrale, le Marché français et l'Hôtel des Monnaies.

Le retour à la rue du Canal s'opère par les rues Pologne, Royale, Enghien et Levée.

Ligne de la rue Annonciade.

Station de départ: Rue du Canal, cité Camp et Magazine. Les cars longent la rue Tchoupitoulas jusqu'à sa jonction avec les rues Annonciade et Annunciation, et suivent cette dernière rue, en continuant la Place Annonciation, jusqu'à la station d'arrivée, située dans Louisiana Avenue. Pour le retour, ils prennent la rue Chippewa jusqu'à la Place Annonciation et la rue de ce nom qu'ils descendent jusqu'à la rue Tchoupitoulas, puis ils reviennent à la rue Delord jusqu'à la rue Peters et celle-ci jusqu'à la rue du Canal.

Ligne Tchoupitoulas.

Station de départ: Rue du Canal, près Camp. Les cars remontent la rue Tchoupitoulas jusqu'à Louisiana Avenue et reviennent par la rue Tchoupitoulas (double voie) jusqu'à Felicity Road. Ils descendent jusqu'à la rue Peters et la rue du Canal. On peut voir sur le parcours de cette ligne la Fabrique de Glace et l'Ascenseur des Grains (Grain Elevator). En changeant de voiture à Louisiana Avenue, on se rend au City Park, Gentilly et Carrollton. On peut aussi prendre le car à Louisiana Avenue où à Napoléon Avenue pour revenir en ville par les voitures du chemin de fer de Carrollton.

Lignes de la rue St. Charles.

Ces lignes comprennent deux routes dont la station de départ est au pied de la rue St. Charles, près de la jonction avec la rue du Canal. Les deux lignes remontent la rue St. Charles au moyen d'une seule voie, jusqu'au Cercle Tivoli d'où elles gagnent Triton Walk. Les *Baronne cars* passent de Triton Walk à la rue Baronne qu'ils remontent jusqu'à la station d'arrivée située rue Hautevive. Les *Dryade cars* vont de Triton Walk à la rue Dryades, passant devant le marché de ce nom, remontent la rue Dryades jusqu'à St. Andrew, suivant St. Andrew jusqu'à Baronne et Baronne jusqu'à la rue Huitième.

Le retour s'opère pour les *Baronne cars*, par la rue Carondelet jusqu'à la rue du Canal; et pour les *Dryade cars*, par les rues Huitième, St. Denis, Dryades, St. Andrew, Remparts et Canal.

Les cars de cette double ligne passent devant l'Hôtel St-Charles, le Masonic Hall, l'Académie de Musique, le Théâtre St. Charles, l'Hôtel de Ville, la Place Lafayette et l'Exposition Buliliana.

On lit dans l'Union républicaine:

"Depuis quelque temps, les Sociétés financières et les banques d'émission se sont développées sur une grande échelle.

A Paris, à Lyon, à Lille, il se fonda coutinuellement des établissements de ce genre, dont le but réel est d'entraîner les petits capitalistes, les petits épargnants dans la voie de la spéculation, et dont quelques-uns offrent au public des combinaisons qui sont de véritables jeux du hasard, voire même de simples loteries.

"Le gouvernement se préoccupe de cette situation. Son attention s'est surtout portée sur la création fréquente de société anonymes par actions qui, grâce à certaines dispositions élastiques de la loi de 1867, se fondent, attirent à elles l'argent du public, et disparaissent après avoir fait de nombreuses dupes, sans qu'il soit possible d'appliquer aux coupables aucune loi pénale.

"En ce moment, le garde des sceaux, le ministre des finances et le ministre des travaux publics ont ensemble des conférences dans lesquelles ils rechercheront quelles modifications il conviendrait d'apporter à la loi de 1867 sur les Sociétés anonymes, en vue de mettre un terme au développement croissant des affaires suspectes et des spéculations véreuses."

Mlle X.... à son fils Toto:

—Voyons, sois bon; donne le reste de ton gâteau à ce petit mendiant.

—Oh! tout de suite, maman, répond Toto; parce que je sois sûr que tu m'en donneras un autre "tout neuf"!

On parle surtout des "Hostetter's Stomach Bitters." Ils trouvent leur place dans chaque ménage et il n'y a ne d'éloges qu'en a se faire dans tout le monde civilisé. Ce bitters est, en effet, un remède fortifiant les santés délicates. Il guérit les maux de tête, combattent l'obésité et maladies. Il ramène chez toutes les personnes l'appétit, purifient le sang et sont un remède certain contre les fièvres intermittentes et autres maladies. Il ramène chez toutes les personnes marchande en général.

BULLETIN FINANCIER.

Jeudi 19 janvier 1882

COMPTOIR D'ECHANGES (CLEARING HOUSE) DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

	Echanges	Balances
Jusqu'à cette date		
Semaine dernière	10,564,279 01	1,951,815 82
Même temps la semaine dernière	10,066,494 73	1,015,243 76

HOTEL DES MONNAIES.

Espèces monnayées.

Déposé d'or (espèces)		21,227 40
Payé aux déposants, argent		25,101 30
Id. de or		1,462 32
Expédition de Standard Dollar		8,000 00
Frappé 1 million